



Parc national
de la Guadeloupe



Saint Claude, le 12 Avril 2019

L'accès à l'îlet Blanc interdit à partir du 15 Avril

A partir de cette année, afin de mieux correspondre à la période de nidification des sternes qui en raison du changement climatique nidifient plus tôt, l'îlet Blanc sera interdit au débarquement du 15 avril au 15 août.

Cette mesure, a pour objectif de protéger les sternes, ces oiseaux marins localement appelées "mauves", qui viennent se reproduire sur ce banc de sable et y installer leurs nids.

Le dérangement occasionné par la présence de personnes ou d'embarcations à proximité immédiate peut avoir de graves conséquences. Les sternes qui nichent au sol quittent leur nid au moindre dérangement : les œufs ou les poussins se retrouvent alors sans aucune protection. Si l'absence se prolonge, la progéniture périt rapidement soit par insolation, soit victime de prédateurs (bernard-l'hermite, oiseaux, ...). Les nids difficiles à distinguer dans le sable clair peuvent être aussi piétinés par les visiteurs mal informés...

Depuis trois ans, la reproduction échoue pour les sternes, du fait de forts dérangements de la part de plaisanciers ou de kayakistes peu scrupuleux.

Pour respecter l'arrêté préfectoral, les usagers habitués de l'îlet devront donc attendre la levée de cette interdiction, c'est-à-dire le 16 août, pour s'y rendre.

Des panneaux mis en place sur l'îlet lui-même et sur les quais du port de pêche de Sainte-Rose informent le public de cette interdiction qui s'impose à tous. Trois marques spéciales sont également mises en place autour de l'îlet à la limite des 100 mètres.

. Un patrimoine à protéger

Deux espèces de sternes se reproduisent sur l'îlet Blanc. La Petite Sterne et la Sterne de Dougall. Pour cette dernière, classée en danger critique en Guadeloupe par l'Union mondiale pour la Nature (UICN), l'îlet blanc est l'unique site de reproduction dans notre archipel, d'où son importance majeure.

Contact presse : Maitena JEAN
Tél : +590 5 90 41 55 55 Fax : +590 5 90 41 55 56
Port : 0690 37 29 89
maitena.jean@guadeloupe-parcnational.fr

Parc national de la Guadeloupe
Montéran - 97120 Saint-Claude



Chaque année avant l'arrivée des Sternes, les agents du Parc national interviennent sur le site pour le préparer (nettoyage, dératisation, pose de formes...).
Merci des les aider à préserver cet élément précieux du patrimoine de la Guadeloupe.

